

S'arrêter, c'est reculer: l'agriculture suisse en mutation

Indépendamment de savoir si un accord de libre-échange sera bientôt conclu avec l'Union européenne (UE) ou non, l'agriculture suisse doit se préparer à l'ouverture des frontières. Ceux qui n'y voient qu'une menace et cherchent à rejeter tout changement ne seront pas du côté des gagnants dans quelques années.

L'agriculture suisse a un potentiel énorme. L'étude *Konsumenten-trends 2006* montre, par exemple, que le critère du «terroir» est celui qui, de loin, joue le rôle le plus important dans les achats alimentaires. Ce potentiel doit être exploité. Toutefois, ceux qui exigent une baisse des prix agricoles doivent aussi veiller à ce que les coûts en fassent autant.

Un écart grandissant entre les prix à la production et ceux à la consommation

Depuis 1990, les prix des denrées alimentaires ont augmenté de 14% alors que, dans le même temps, ceux des produits agricoles ont baissé de 25%: on peut sans peine comprendre le mécontentement des paysans et des consommateurs. Cette dissymétrie s'explique de différentes façons. L'une est le nombre croissant de plats cuisinés, l'autre le gigantisme des «palais de la consommation» du commerce de détail. Il faut aussi regarder en aval et en amont. Ainsi, le premier stade de la transformation se caractérise par ses surcapacités, des structures aussi étroites que coûteuses et l'absence de concurrence. Cette situation contribue tout autant à renchérir les denrées alimentaires que les monopoles des importateurs et les oligopoles dans les structures en amont (engrais, semences, médicaments vétérinaires, engins, tracteurs, etc.). L'argent soustrait à ce niveau est celui qui manque ensuite aux paysans.

Il est donc correct et conforme à la Constitution fédérale que la PA 2011 mette davantage l'accent sur les paiements directs et que la concurrence soit encouragée en aval comme en amont par le démantèlement des mesures de soutien au marché. Un contexte plus favorable en matière d'acquisition des moyens de production – par les importations parallèles – et de transformation des produits agricoles profitera aussi bien aux paysans qu'aux consommateurs.

Communiquer sur la plus-value des aliments suisses

Pour communiquer sur la plus-value des aliments suisses, il faut regarder en premier lieu du côté des importations alimentaires. On n'a, en effet, guère saisi jusqu'ici l'occasion de mettre en valeur la qualité suisse. Au lieu de faire du terroir, du caractère naturel des produits et du bien-être des animaux des arguments de vente, la gastronomie, les cantines, les cuisines industrielles, les ventes à emporter, etc. recourent plutôt aux œufs de batterie étrangers et aux importations de viande bon marché. On laisse donc en friche un potentiel non seulement de valeur ajoutée, mais aussi de notoriété, ce qui est insatisfaisant tant pour les

consommateurs que pour la paysannerie suisse.

L'agriculture doit aussi investir dans l'écologie. Même si les progrès sont manifestes, il reste des insuffisances incompatibles avec la production durable et la protection de l'environnement exigée par la Constitution. Les objectifs de la biodiversité ne sont pas atteints. Dans certaines régions, la teneur en phosphore et en produits phytosanitaires des eaux de surface reste considérable. Dans le canton de Lucerne – champion de l'élevage intensif –, l'effectif porcin n'a pas diminué depuis 1996, mais a crû au contraire de 10 000 têtes. Il est aussi nécessaire d'intervenir en matière de recours aux antibiotiques dans l'élevage des animaux de rente. Ceux-ci sont, en effet, davantage utilisés dans l'agriculture qu'en médecine humaine, puisqu'une vache laitière sur quatre en reçoit une fois par an. Les antibiotiques rejetés par l'organisme peuvent se perdre dans les eaux. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) considère que le renforcement des résistances des agents pathogènes est un problème extrêmement grave.

La mutation doit s'opérer sur des bases fiables

Même si de nombreux paysans demandent un moratoire, le marché ne s'arrête pas, et en écologie, s'arrêter, c'est déjà reculer. La politique doit, de son côté, créer des conditions-cadres fiables pour l'agriculture. Autrement dit, les paysans seront indemnisés pour leurs prestations en faveur de la communauté et ils continueront à produire des aliments de haute qualité qui se vendent bien en Suisse, mais aussi à l'étranger. Ce n'est, toutefois, pas à la politique de prescrire aux agriculteurs comment organiser leur exploitation. La mutation structurelle ne saurait être l'objectif de la politique agricole, elle en sera tout au plus le résultat. Celui-ci peut d'ailleurs prendre les visages les plus divers comme le montre la charte de l'agriculture présentée par la Commission consultative agricole le 9 décembre 2004. «Fiabilité et changement», telle doit être la devise de la politique suisse de l'agriculture. ■



Simonetta Sommaruga
Conseillère aux États,
présidente de la Fondation
pour la protection
des consommateurs,
Berne